

Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



ERNST & YOUNG Audit Tour First TSA 14444 92037 Paris-La Défense cedex Tél.: +33 (0) 1 46 93 60 00 www.ey.com/fr

Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Médecins Sans Frontières,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Médecins Sans Frontières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Modification de la présentation des écarts de change » de l'annexe aux comptes annuels décrivant le changement de présentation des écarts de change à compter du 1^{er} janvier 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes « 6. Principes, règles et méthode du CROD » et « 7. Compte d'emploi des ressources (CER) » de l'annexe aux comptes annuels, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



li apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 10 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

Joël Fusil

ETATS FINANCIERS ASSOCIATION MSF 31 décembre 2021



L'Association MSF applique le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des normes comptables en complément du plan comptable général (PCG).

BILAN

		A	CTIF			PASSI	F
en K euros	Brut	Amort.	Net 2021	Net 2020		2021	2020
Concessions, brevets, licences et valeurs similaires	8 749	6 302	2 447	2 519	Fonds statutaires	15	15
Immobilisations en cours	728	0	728	142	Fonds propres sans droit de reprise	15	15
Immobilisations incorporelles	9 477	6 302	3 174	2 660	Ecarts de réévaluation	24 832	24 768
·					Fonds de réserve	67 758	78 547
Constructions	111	2	109	0	Fonds de générosité du public	84 622	52 592
Installations techniques, matériel et outillage	6 386	5 111	1 275	1 541	Réserves	152 381	131 139
industriels Immobilisations en cours		0	200	177	Reserves	132 301	131 133
Immobilisations en cours Immobilisations corporelles	200 6 697	5 113	1 584	1 718	Excédent ou déficit de l'exercice	18 649	21 242
minosinsusions corporeires	0 037	3 113	1304	1710	Executive of action at 1 exercise	20 043	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 221	102	3 119	3 108	Situation nette	195 876	177 164
Participations et Créances rattachées	87 192	0	87 192	81 681			
Autres	1 311	0	1 311	1 206			
Immobilisations financières	88 504	0	88 504	82 888			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	107 898	11 517	96 381	90 375	TOTAL FONDS PROPRES	195 876	177 164
Stock et en-cours	426	0	426	402	Fonds reportés liés aux legs ou donations	5 072	5 234
0 //	760		760	250	Fonds dédiés	1 928	302
Créances sur entités du groupe MSF France	768	0	768	259	TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	7 000	5 535
Créances sur entités du mouvement MSF	4 489	0	4 489	5 599	Provisions pour risques	3 738	2 297
Clients et comptes rattachés Créances clients, usagers et comptes rattachés	637 5 893	26 26	611 5 867	495 6 353	Provisions pour charges TOTAL PROVISIONS	4 115 7 853	265 2 562
					Emprunts et dettes auprès des		
Créances reçues par legs ou donations	2 564	0	2 563	2 725	établissements de crédit	381	181
Financements institutionnels à recevoir	2 671	0	2 671	2 879			
Legs à recevoir	2	0	2	2	Dettes sur entités du groupe MSF France	4 719	2 600
Avances versées sur commandes	5 358	0	5 358	6 517	Dettes sur entités du mouvement MSF	9 029	9 278
Autres créances Grants à recevoir	1 575 65 579	3	1 573 65 579	1 193 35 472	Dettes fournisseurs Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 089 24 837	6 388 18 266
Autres créances	75 185	3	75 182	46 063	Dettes Tournisseurs et comptes rattaches	24 057	16 200
Autres creances	75 165	,	73 102	40 003	Dettes des legs ou donations	581	598
Créances	83 642	29	83 612	55 141	J		
					Dettes fiscales et sociales	22 319	19 936
Valeurs mobilières de placement	10	0	10	10	Autres dettes	13	875
					Grants à reverser	1 879	2 704
Disponibilités	73 856	0	73 856	77 568	Autres dettes	1 892	3 579
Charges constatées d'avance	6 501	0	6 501	4 879	Produits constatés d'avance	245	264
TOTAL ACTIF CIRCULANT	164 436	29	164 406	138 000	TOTAL DETTES	50 255	42 826
Ecarts de conversion actif	362		362	142	Ecarts de conversion passif	165	429

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

en K euros	2021	2020
I - PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	14	22
Ventes de biens et services	258	667
Ventes de biens	221	667
Ventes de prestations de service	37	0
Produits de tiers financeurs	354 488	328 120
Concours publics et subventions d'exploitation	5 753	4 571
Ressources liées à la générosité du public	347 770	321 498
Dons manuels	275 132	238 820
Mécénats	67 576	73 403
Legs, donations et assurances-vie	5 062	9 275
Contributions financières	964	2 051
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	544	904
Utilisations des fonds dédiés	184	176
Autres produits	23 101	23 882
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	378 588	353 770
II - CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	176 366	159 487
Aides financières	4 632	7 792
Impôts, taxes et versements assimilés	5 057	4 209
Salaires et traitements	57 232	51 411
Charges sociales	19 631	17 907
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	88 918	84 190
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	839	864
Dotations aux provisions	6 083	1 010
Reports en fonds dédiés	1 810	233
Autres charges	624	1 605
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	361 193	328 708
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	17 395	25 062

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

en K euros	2021	2020
III - PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	12	68
Produits des créances	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0	0
Différences positives de change	1 828	5 436
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 841	5 505
IV - CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	0	0
Intérêts et charges assimilées	0	0
Différences négatives de change	1 073	9 379
VNC des titres de participation cédés	0	0
TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 073	9 379
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	768	-3 875
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	18 163	21 187
V - PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	480	555
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	265	0
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	744	555
VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	228	467
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	228	467
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	517	87
Impôts sur les bénéfices	31	33
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	381 173	359 830
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	362 524	338 588
EXCEDENT OU DEFICIT	18 649	21 242
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	_	
Dons en nature	1 862	915
Bénévolat	0	0
TOTAL	1 862	915
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	0	0
Mises à disposition gratuite de biens	1 862	915
TOTAL	1 862	915

ANNEXES 2021 DES COMPTES SOCIAUX DE L'ASSOCIATION MSF

(EN MILLIERS D'EUROS)

1.	FAIT	S CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6
	Impact	du Covid 19 sur nos activités	е
	Modifi	cation de la présentation des écarts de change	е
2.	DES	CRIPTION DE L'OBJET SOCIAL	7
3.	PRIM	NCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
4.	DET	AIL DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT	15
	4.1	Détail de l'actif	15
	4.2	Détail du passif	20
	4.3	Détail du compte de résultat	24
5.	Aut	RES INFORMATIONS	29
	5.1	Engagements hors bilan	29
	5.2	Liste des participations	29
	5.3	Honoraires de commissariat aux comptes	30
	5.4	Effectifs	30
	5.5	Flux comptables intra groupe MSF France	30
	5.6	Informations relatives aux rémunérations	30
	5.7	Les contributions volontaires en nature	32
6.	PRIM	NCIPES, REGLES ET METHODES DU C.R.O.D	34
	6.1	Généralités	34
	6.2	Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)	35
	6.3	Les charges par destination	38
	6.4	Les produits par origine	44
7.	LE C	OMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)	47
	7.1	Ressources liées à la générosité du public	48
	7.2 public	Mode de financement des emplois et immobilisations et affectation des ressources collectées auprès du	
	7.3	Utilisation de la générosité publique par catégorie d'emploi	49

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Impact du Covid 19 sur nos activités

En 2021, l'Association MSF a collecté 15 946 milliers d'euros de fonds dédiés aux missions et activités COVID de Médecins Sans Frontières, portées par l'Association et toutes les sections du Mouvement MSF qui ont déployé de nouvelles opérations et adapté leurs activités de terrain et de support pour prendre en charge l'épidémie de COVID. Elle a consommé l'intégralité de ces financements sur l'exercice, en constatant 20 843 milliers d'euros de dépenses pour lutter contre cette pandémie.

		Origines des fonds affectés au COVID									
	Collectés par MSF France	Collectés par MSF USA	Collectés par MSF Japon	par MSF	Collectés par d'autres sections MSF	Financements institutionnels	Refacturations	TOTAL ressources	TOTAL dépenses	dont contribution à d'autres sections MSF	solde ressources - dépenses
AFGHANISTAN	0	1 643	131	0	0	0	0	1 774	1 901	0	-127
BANGLADESH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BRESIL	0	470	0	0	0	0	0	470	509	0	-39
BURKINA FASO	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	-8
ETATS-UNIS	0	161	0	0	0	0	0	161	161	161	0
France	84	115	0	0	0	386	0	585	1 612	0	-1 027
HAITI	-3	0	0	0	0	0	0	-3	0	0	-3
IRAK	0	1 790	0	0	0	0	0	1 790	2 089	0	-300
IRAN	0	0	0	0	0	0	0	0	48	0	-48
JORDANIE	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	-8
KENYA	0	0	0	54	0	172	0	226	267	0	-41
LIBAN	0	222	0	0	0	0	0	222	514	0	-292
LIBERIA	0	0	0	0	0	0	0	0	20	0	-20
LIBYE	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	-1
MALAWI	0	0	0	971	0	612	0	1 582	1 802	0	-220
MALI	0	0	653	324	0	0	0	976	1 046	0	-69
NIGER	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	-5
NIGERIA	0	0	0	0	0	0	0	0	64	0	-64
OUGANDA	0	150	0	0	0	206	0	356	466	0	-110
PAKISTAN	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	-7
TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPES	0	0	523	0	0	0	0	523	844	0	-322
PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE	0	0	0	324	0	0	0	324	390	0	-66
PEROU	0	607	0	0	0	921	0	1 528	2 859	0	-1 331
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	0	0	0	0	0	0	0	0	68	0	-68
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	0	83	0	0	0	124	0	206	303	0	-96
SOUDAN DU SUD	0	0	0	0	0	0	0	0	35	0	-35
SYRIE	0	0	0	0	0	0	0	0	200	116	-200
TCHAD	0	0	0	0	0	0	0	0	20	0	-20
YEMEN	0	4 535	70	205	0	0	0	4 811	5 012	0	-202
Unité opérationnelle afrique de l'Ouest-WaCA	0	249	70	0	0	0	0	320	320	0	0
MISSIONS DIVERSES	0	10	0	0	0	0	85	95	265	85	-171
Total général	82	10 036	1 447	1 877	0	2 420	85	15 946	20 843	362	-4 897

Sont présentées en missions diverses, les dépenses engagées par d'autres sections MSF en Inde, au Japon ainsi que des formations à distances sur la prise en charge du COVID.

Modification de la présentation des écarts de change

A compter du 01 janvier 2021, l'Association MSF, pour faciliter la lecture de ses comptes, présente les écarts de change nettés entre gains et pertes par devise.

2. DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL

L'Association MSF apporte une **assistance médicale** à des populations dont la vie ou la santé sont menacées par les conflits armés, les épidémies, les catastrophes naturelles ou l'exclusion des soins en France et à l'étranger.

Médecins Sans Frontières met en œuvre un large éventail de **soins** : consultations, hospitalisations, interventions chirurgicales, soins psychologiques, soins médico-nutritionnels etc...; et apporte des **secours matériels et sanitaires** pour améliorer les conditions de vie des populations affectées par une crise.

Réunies autour d'une même **charte**, les équipes de MSF rassemblent des professionnels de la santé, de la logistique ou de l'administration, de dizaines de nationalités différentes, expatriés ou employés localement.

L'impartialité, la neutralité et l'indépendance fondent la mission de Médecins Sans Frontières qui agit au nom de l'éthique médicale universelle et du droit à l'assistance humanitaire.

L'Association dispense ses secours **sans discrimination** en évaluant les besoins des populations et intervient prioritairement auprès des personnes les plus immédiatement en danger. **Elle rend compte de ses interventions** et communique publiquement pour **témoigner** du sort des populations à partir de ses activités et de la réalité observée sur le terrain. Elle informe sur l'ampleur, l'efficacité ou les objectifs des secours engagés, ne prend pas parti en cas de conflit armé mais peut être amenée à **dénoncer** et **critiquer** publiquement les entraves à son assistance humanitaire et les manquements aux conventions internationales.

La garantie de l'**autonomie** et de l'**indépendance** de l'Association, s'enracinent dans son **financement**, assuré par la générosité de ses donateurs privés.

3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :

- Le règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif;
- Le règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Nouveau Plan Comptable Général modifié par le règlement N°2016-07 du 04 novembre 2016.

L'Association MSF combine au sein du groupe Médecins Sans Frontières France les activités des entités françaises de MSF qui concourent à ses missions par la mise en œuvre de supports spécialisés et complémentaires. Le groupe MSF-France comprend, l'Association MSF, la Fondation MSF, l'Association MSF Logistique, l'Association Epicentre et la SCI MSF.

L'activité de l'Association, entité combinante, est intégrée à 100% dans les comptes combinés du Groupe Médecins Sans Frontières France, ainsi que dans les comptes combinés de Médecins Sans Frontières International, appelé Mouvement MSF.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de réalisation (prix d'achat et frais accessoires hors coûts de formation).

Elles sont amorties sur une période comprise entre 3 et 5 ans selon le mode linéaire.

Les dotations aux amortissements qui en découlent figurent en dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC N° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée réelle d'utilisation prévue de chaque élément.

Les dotations aux amortissements qui en découlent figurent en dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

Bâtiment activité – Structure	20 – 60
Bâtiment activité – Façade	15 – 20
Bâtiment logement- Structure / Façade	20 – 50
Bâtiment garage – Constructions	20
Bâtiment activité -Équipements techniques	15 – 20
Bâtiment activité-Installations Générales	10 – 20
Bâtiment activité- Agencements / Aménagements	20
Bâtiment Logement-Équipements techniques	15 – 20
Bâtiment logement-Installations générales	10 – 20
Matériel de bureau et informatique	2 – 15
Matériel de transport	10
Mobilier	5 – 25

Les véhicules et les ordinateurs, qui subissent une usure accélérée, ainsi que les constructions et équipements, qui n'ont pas vocation à être conservés, sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des pays d'interventions.

3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des titres de participation détenus par l'Association, des avances en compte courant faites par l'Association MSF aux entités du Groupe MSF France ainsi que des dépôts et cautionnements divers.

Les valeurs brutes des immobilisations financières sont constituées par leur coût d'acquisition hors frais accessoires. A la clôture de l'exercice, une dépréciation est constatée sur les titres de participation lorsque la situation financière des entités émettrices le nécessite.

Une provision pour dépréciation est constatée sur les avances en compte courant accordées quand le recouvrement de celles-ci s'avère incertain à la clôture de l'exercice. Lorsque le coût d'acquisition des dépôts et cautionnements est supérieur à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.4 Legs et donations destinés à être cédés

Les biens et dettes reçus par legs, y compris les frais notariés, sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par le Conseil d'Administration, en l'absence de condition suspensive.

En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de cellesci

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres,
- Dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

Les passifs provenant des legs ou donations sont constitués :

- Des dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès,
- Des dettes grevant le bien transféré y compris des frais de notaires afférents,
- De toutes les obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur que l'Association s'engage à assumer en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation.

Les dettes sont comptabilisées dans le compte « Dettes des legs ou donations ».

La partie des ressources constatée dans les produits de l'exercice et non encore encaissée à sa clôture est comptabilisée au passif dans les « Fonds reportés liés aux legs ou donations ».

Les « Fonds reportés liés aux legs ou donations » sont apurés au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie un produit d'« Utilisation des fonds reportés ».

Les revenus et les charges afférents aux biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés, qui surviennent après la date d'acceptation sont directement inscrits en compte de résultat dans les comptes « Autres charges sur legs ou donations » et « Autres produits sur legs ou donations » sans qu'ils viennent amender les sommes inscrites au bilan.

Sur décision du Conseil d'Administration de l'Association, les valeurs des actifs et des passifs du legs ou de la donation, valorisés et comptabilisés à la date d'acceptation, peuvent être corrigés sur la base d'informations obtenues postérieurement à la date d'acceptation de la libéralité. Les montants inscrits en fonds reportés au titre de cette libéralité s'en trouveront corrigés d'autant.

En cas de perte de valeur des éléments d'actifs non réalisés, des dépréciations sont constatées.

Enfin, la gestion temporaire d'un bien légué ou donné, entraine la comptabilisation en résultat d'exploitation des loyers perçus et des charges de fonctionnement correspondantes.

3.5 Stocks et en-cours

La valeur brute des stocks correspond au prix d'achat. Les stocks sont valorisés selon la méthode du "premier entré, premier sorti" et évalués au dernier prix facturé. Une provision pour dépréciation est calculée lorsque la valeur d'inventaire à la clôture est inférieure au coût d'acquisition.

3.6 Créances clients, usagers, dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non-recouvrement. Elles sont enregistrées sous trois rubriques :

- Les créances sur entités du groupe MSF France au titre des facturations à l'euro l'euro aux entités du Groupe MS France,
- Les créances sur entités du mouvement MSF France, au titre des facturations à l'euro l'euro, aux autres entités du mouvement MSF,
- Les créances sur clients et comptes rattachés, au titre des facturations émises localement par les missions terrain.

Il en va de même pour les dettes fournisseurs et comptes rattachés, enregistrées sous ces mêmes trois rubriques.

Les créances et les dettes en devises sont valorisées aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de conversion qui, en cas de perte latente, impliquent la comptabilisation d'une provision pour pertes de change.

3.7 Autres créances

Les autres créances comprennent :

Les financements institutionnels

Les financements institutionnels sont comptabilisés en produit dès qu'ils sont accordés par les bailleurs, c'est-à-dire dès réception de la notification des décisions d'attribution, et non lors des encaissements des fonds. En contrepartie, le compte « financement à recevoir » est débité.

Il est crédité lors des versements effectifs des fonds par le débit d'un compte de trésorerie.

A la clôture de chaque exercice, l'Association comptabilise, convention par convention, les écritures nécessaires afin que les produits correspondent aux dépenses présentées aux bailleurs sur l'exercice, et ce, dans les limites financières précisées dans les décisions d'attribution des bailleurs.

Lorsqu'à la fin de la période d'éligibilité de la convention, l'Association présente au bailleur, des dépenses inférieures à sa quote-part de financement, l'ensemble du produit de la subvention non encore encaissé est reconnu et la créance correspondante dépréciée dans l'attente de l'accord du bailleur.

Certains financements institutionnels comportent des conditions suspensives. Ces clauses subordonnent la validité de l'octroi du financement à la réalisation d'une condition « sine qua non ». En l'absence de réalisation, la décision d'attribution est donc nulle. C'est, par exemple, le cas d'une condition d'obtention d'un cofinancement. L'octroi définitif de ces financements n'étant acquis qu'après la levée des conditions suspensives, ces financements sont enregistrés en produit qu'une fois la condition levée.

Les avances versées sur commandes

Il s'agit en 2021 de l'avance faite à MSF Logistique pour assurer le préfinancement du stock d'urgence de l'Association. Conformément à l'accord signé, MSF Logistique garantit à l'Association la mise à disposition immédiate d'un « Stock d'urgence » dont la composition et le volume sont définis par l'Association MSF qui le préfinance. Ce stock reste la propriété de MSF Logistique tant qu'il n'est pas transformé en commande par l'Association MSF.

Les grants à recevoir

Sont enregistrées dans cette rubrique les dons des personnes physiques et morales, à recevoir des sections collectrices du mouvement MSF.

Les sections américaine, japonaise et australienne ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association assurent les collectes en leur nom et sont tenues par le Resource Sharing Agreement, accord financier pluri - annuel du mouvement MSF, de reverser une partie de leur collecte à l'Association.

3.8 Valeurs mobilières de placement

En cours d'exercice, la comptabilisation des plus ou moins-values réalisées sur les valeurs mobilières de placement s'effectue selon la méthode du « premier entré, premier sorti ». En fin d'exercice, l'Association vend et rachète immédiatement ses placements afin de les valoriser aux cours officiels du 31 décembre de l'exercice.

Les placements souscrits en devises étrangères, les avoirs en devises détenus en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) sont valorisés aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de change passés en gains et/ou pertes de change au compte de résultat.

3.9 **Disponibilités**

Les disponibilités sont composées des comptes de banques et caisses. Elles comprennent les dons par chèques datés de l'exercice de clôture reçus jusqu'à fin janvier de l'année suivante qui sont rattachés aux recettes de l'exercice clos.

3.10 Fonds propres

Le résultat de l'Association MSF est affecté par décision de l'Assemblée Générale dans les fonds propres sur les lignes "Fonds de générosité du public" et "Fonds de réserve".

Le résultat est affecté en "Fonds de générosité du public" à hauteur de la variation (positive ou négative) du montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice.

3.11 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement N°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables. Lorsque des fonds sont affectés par des testateurs, des donateurs ou des tiers à des projets définis, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Reports en fonds dédiés ». Ceci matérialise comptablement l'engagement pris par l'Association de poursuivre la réalisation desdites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés », inscrit au compte de résultat.

3.12 Provisions pour risques et charges

L'Association MSF applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges. Ces provisions permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant ne peuvent être déterminés précisément. Ainsi, une provision est comptabilisée à la clôture si l'Association a une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources.

Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation des ressources nécessaires à l'extinction des obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de l'analyse de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des demandes formulées par les tiers et de leurs chances de réalisation.

3.13 Présentation du compte de résultat

Le modèle de compte de résultat en liste adopté par l'Association MSF est conforme au règlement N°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Le compte par origine et destination (CROD) ainsi que le compte d'emploi annuel des ressources (CER) complètent la lecture de l'utilisation des fonds reçus par l'Association MSF.

3.14 Dépenses pour les missions

Les dépenses engagées pour les missions sont comptabilisées depuis les terrains d'intervention ou depuis le siège de l'Association MSF. Elles sont comptabilisées localement et à la date de paiement lorsque le décaissement est effectué depuis les terrains d'intervention (outil de comptabilité de caisse).

3.15 Gains et pertes de change

Selon la nature des opérations que les génèrent (exploitation ou financière) le résultat net des gains et pertes de change par devise est comptabilisé en **exploitation** dans les rubriques « autres produits » et « autres charges » lorsqu'il est généré par :

- La réévaluation au cours de clôture des dettes et créances en devises étrangères,
- Les dotations et reprises des provisions pour pertes de change latentes (sur les dettes et créances en devises à la clôture),
- Le règlement des créances et des dettes en devises à un taux de change différent de celui utilisé à leur enregistrement.

Le résultat net des gains et pertes de change par devise est comptabilisé en financier lorsqu'il est généré par :

- L'impact de la réévaluation au cours de clôture des comptes de banques et caisses en devises étrangères,
- Les opérations de couverture de change réalisées par le siège.

3.16 **Résultat financier**

Le résultat financier est comptabilisé conformément aux règles relatives à la détermination des plus ou moins-values réalisées et des moins-values latentes précisées au point 3.8 « Valeurs mobilières de placement ».

3.17 Contributions volontaires en nature

Il s'agit de contributions réalisées par une personne physique ou morale apportant à l'Association, un travail, des biens ou services à titre gratuit nécessaires à la réalisation de l'objet des entités du Groupe. Elles sont présentées au pied respectivement du compte de résultat de l'exercice.

Les principales contributions volontaires en nature de l'Association MSF correspondent à :

- Des médicaments et équipements médicaux,
- Des équipements logistiques,
- Du bénévolat

Compte tenu des difficultés rencontrées pour obtenir l'exhaustivité et l'homogénéité des contributions concernées, l'Association MSF n'en comptabilise qu'une partie. Néanmoins, par voie déclarative, les terrains produisent un reporting en fin d'exercice de l'ensemble des biens et/ou prestations de services dont les missions ont bénéficié.

Ces renseignements quantitatifs, lorsqu'ils sont suffisamment fiables, sont donnés à titre informatif dans l'annexe des comptes.

3.18 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture de l'exercice ne représentent pas un montant significatif. Elles ne font l'objet d'aucune provision dans les comptes annuels de l'Association (voir 5.1 « Engagements hors bilan »).

Les indemnités de fin de carrière sont calculées selon la méthode des unités de crédit projeté qui consiste à projeter les droits de chaque salarié à la date de son départ en retraite. Le calcul tient compte de l'inflation des salaires et de la probabilité que le salarié soit toujours dans les effectifs à la date de son départ retraite.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

Départ à la retraite à l'âge de 62 ans

Taux moyen d'augmentation de salaire : 1.60 %

Taux d'actualisation : 1.26%

Taux moyen de rotation du personnel de 2.87 %

■ Taux de charges sociales salariés : 53.57 %

3.19 **Régime fiscal**

L'Association reconnue d'utilité publique n'est pas assujettie aux impôts commerciaux pour ses activités non lucratives. Elle est cependant redevable de l'impôt à taux réduit dû sur certains revenus de capitaux mobiliers.

Par ailleurs, l'Association MSF, sectorise depuis le 1er janvier 2014 ses activités lucratives accessoires.

4. DETAIL DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

4.1 **Détail de l'actif**

Détail des immobilisations incorporelles, corporelles et des amortissements

		IMI	MOBILISATIO	NS			AM	ORTISSEMEN'	TS		
En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Augmenta tion	Diminution	Reclasse ment	Montant brut en fin d'exercice	Cumul en début d'exercice	Augmenta tion	Diminution	Reclasse ment	Cumul en fin d'exercice	Montant net en fin d'exercice
Concessions/licences	8 485	264			8 749	5 966	337			6 302	2 447
Immobilisations en cours	142	898	312		728	0				0	728
Immobilisations incorporelles	8 626	1 162	312	0	9 477	5 966	337	0	0	6 302	3 174
Installations et divers, aménagements	394	141			535	240	41			281	255
Matériel, mobilier, informatique	4 147	69			4 216	3 184	326			3 509	706
Autres immobilisations	1 617	129			1 746	1 194	129			1 323	423
Immobilisations en cours	177	23			200	0				0	200
Immobilisations corporelles	6 335	362	0	0	6 697	4 617	496	0	0	5 113	1 584
TOTAL	14 962	1 524	312	0	16 174	10 583	833	0	0	11 415	4 759

Voir également règles et méthodes : 3.1 et 3.2.

Au 31 décembre 2021, les immobilisations incorporelles brutes ont augmenté de 264 milliers d'euros. Il s'agit principalement de l'amélioration des outils comptables terrains comptables (71 milliers d'euros), budgétaires (65 milliers d'euros) et la création d'outils de formation E-learning (111 milliers d'euros). Des investissements continuent à être réalisés pour renforcer les infrastructures informatiques du siège afin de les adapter notamment aux contraintes nouvelles du travail à distance (197 milliers d'euros).

Détail des immobilisations financières

		IMI	MOBILISATIONS				DE	PRECIATIONS	5		
En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Augmenta tion	Diminution Reclassoment	Montan brut en fi d'exercic	n d	mul en lébut xercice	Augmenta tion	Diminution	Reclasse ment	Cumul en fin d'exercice	Montant net en fin d'exercice
Titres participation SCI MSF	24 776	63		24 84	0	0				0	24 840
Titres de participations	24 776	63	0	0 24 84	0	0	0	0	0	0	24 840
MSF Logistique	0	3			3	0				0	3
Epicentre	3 051	3 452		6 50	4	0				0	6 504
Fondation MSF	11 936	423		12 35	9	0				0	12 359
SCI MSF	41 918	1 568		43 48	7	0				0	43 487
Créances sur participations	56 905	5 447	0	0 62 35	3	0	0	0	0	0	62 353
Dépôts divers	210		8	20	2	0				0	202
Garanties cautions terrains	996	522	409	1 10	9	0				0	1 109
Autres	1 206	522	417	0 1 31	1	0	0	0	0	0	1 311
TOTAL immobilisations financières	82 888	6 033	417	0 88 50	4	0	0	0	0	0	88 504

Les titres détenus vis-à-vis de la SCI MSF ont été réévalués selon la méthode de la mise en équivalence qui correspond à la valeur comptable de la SCI MSF détenue par l'Association MSF et s'élèvent à 24 840 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

Le montant global des créances sur participations augmente de 5 447 milliers d'euros sous l'effet :

- De l'augmentation des avances de trésorerie de 1 568 milliers d'euros à la SCI MSF pour financer l'exploitation du Siège,
- De l'augmentation des avances de trésorerie de 423 milliers d'euros à la Fondation MSF pour financer les travaux sur les actifs de Mérignac,
- De l'augmentation des avances de trésorerie de 3 452 milliers d'euros à l'association Epicentre pour les projets épidémiologiques commandés par MSF Association.

Les dépôts et cautionnements concernent principalement les cautions versées sur les terrains d'intervention et sont majoritairement à plus d'un an.

Détail de l'actif circulant

Détail des stocks et en-cours

En milliers d'euros	Montant en début	Variation	Montant en fin
	d'exercice		d'exercice
Stock guides médicaux	45	-7	39
Stock logistique	354	-147	207
Stock médical et non médical	2	0	2
TOTAL stock et en-cours	402	-154	248
Stock VAD	0	178	178
TOTAL stock de marchandises	0	178	178

Voir également règles et méthodes : 3.5

Le stock de VAD correspond aux articles mis en vente sur la boutique en ligne de l'Association MSF.

Créances clients sur entités du Groupe MSF France

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Logistique	64	40	104
Epicentre	0	428	428
Fondation MSF	195	-31	164
SCI MSF	0	72	72
TOTAL	259	508	768

Voir également règles et méthodes : 3.6

Ces créances se distinguent des « créances sur participations » du fait de leur exigibilité inférieure à un an.

Créances sur entités du mouvement MSF

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Afrique du Sud	0	19	19
MSF Allemagne	0	1	1
MSF Australie	82	-36	47
MSF Autriche	17	-17	0
MSF Belgique	1 933	-1 114	819
MSF Brésil	41	-41	0
MSF Canada	14	-13	1
MSF Espagne	677	-154	522
MSF Grèce	3	-3	0
MSF Hollande	902	-131	771
MSF Hong-Kong	0	4	4
MSF Inde	0	30	30
MSF International	637	-152	485
MSF Italie	0	8	8
MSF Japon	0	1	1
MSF Norvège	0	9	9
MSF Suisse	1 118	558	1 676
MSF Royaume-Uni	0	16	16
MSF USA	175	-100	75
MSF Shared IT Services	0	4	4
TOTAL	5 599	-1 110	4 489

Voir également règles et méthodes : 3.6

Ces créances sont toutes à moins d'un an. Elles correspondent aux facturations à l'euro des ressources humaines et matérielles de l'Association MSF, engagées pour le compte des autres sections du mouvement MSF. Elles sont à mettre en regard des dettes sur entités du mouvement MSF.

Financements institutionnels à recevoir

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Financements institutionnels à recevoir Divers J&J	303	-303	0
Financements institutionnels à recevoir Divers SDC	44	-44	0
Financements à recevoir Unitaid	2 533	58	2 591
Financements institutionnels à recevoir Divers Véolia	0	80	80
TOTAL	2 879	-208	2 671

Voir également règles et méthodes : 3.7

Le montant total des financements à recevoir diminue de 208 milliers d'euros sous l'effet :

- De l'encaissement du financement octroyé par Johnson & Johnson (J&J) et la London School of Hygiene
 & Tropical Medicine (LSHTM) pour la mise en œuvre d'une étude de recherche sur l'évaluation d'un vaccin Ebola en République Démocratique du Congo,
- De l'encaissement du financement octroyé par la Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC)
 pour la prise en charge des traumatismes et soins d'urgence à Gaza.

En outre, l'Association MSF mène depuis 2015, en collaboration avec les ONG Partners In Health et InterActive Research and Development le programme « endTB » financé par Unitaid, qui vise à identifier des traitements plus courts, moins toxiques et plus efficaces pour lutter contre la tuberculose multirésistante (TB-MR) à travers :

- o L'accès à de nouveaux médicaments
- Deux essais cliniques
- o Un partage des résultats et un plaidoyer aux niveaux national et mondial

Avances versées sur commande

Il s'agit d'avances sur commandes pour 5 358 milliers d'euros permettant d'assurer la disponibilité permanente des articles constitutifs du « stock d'urgence » maintenu par MSF Logistique pour le compte de l'Association MSF.

Voir également règles et méthodes : 3.7

Autres créances

En milliers d'euros	Montant en début	Variation	Montant en fin
Ell fillillers d'édios	d'exercice	Variation	d'exercice
Fournisseurs débiteurs	124	200	324
Avances diverses sur les missions	363	99	462
Avances et prêts au personnel	272	58	330
Organismes sociaux	11	-2	9
Etats, Impôts & Taxes Assimilées	258	17	275
Produits à recevoir	3	51	54
Débiteurs divers	163	-42	120
TOTAL	1 193	380	1 573

L'ensemble de ces créances est à moins d'un an.

Grants à recevoir

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Allemagne	17	3	20
MSF Australie	1 142	587	1 728
MSF Autriche	0	455	455
MSF Belgique	0	44	44
MSF Canada	16	-16	0
MSF Hollande	0	7	7
MSF Hong-Kong	0	20	20
MSF Luxembourg	2	142	144
MSF International	552	182	734
MSF Italie	21	-20	0
MSF Japon	14 001	-3 935	10 066
MSF Norvège	1	187	188
MSF Suisse	0	464	464
MSF Royaume-Uni	0	12	12
MSF USA	19 720	31 976	51 696
TOTAL	35 472	30 108	65 579

Voir également règles et méthodes : 3.7

Ces créances sont toutes à moins d'un an. Elles correspondent aux dons à recevoir des entités du mouvement MSF.

Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Nbre de parts	Montant en fin	Intérêts courus	Plus ou moins	
Eli lillincis d'edios	Note de parts	d'exercice	sur VMP	value latente	
Valeurs mobilières- euros	989	10	0	0	
TOTAL	989	10	0	0	

Voir également règles et méthodes : 3.8

Disponibilités

L'Association MSF dispose, au 31 décembre 2021 de 73 856 milliers d'euros.

En milliers d'euros	Montant en début	Variation	Montant en fin
	d'exercice	Variation	d'exercice
Banques et CCP	57 890	-3 739	54 151
Dons a l'encaissement	1 712	1 020	2 731
Soldes trésoreries missions	17 838	-945	16 893
Caisses	128	-47	81
TOTAL	77 568	-3 712	73 856

Charges constatées d'avance

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Pour le compte du siège	501	99	600
Pour le compte des missions	4 378	1 523	5 901
TOTAL	4 879	1 622	6 501

Les charges constatées d'avance comprennent principalement les commandes facturées par MSF Logistique, destinées aux missions et non encore réceptionnées par les terrains

4.2 **Détail du passif**

Fonds propres

					EXERCICE PR	ECEDENT					EXERCICE	EN COURS				
En milliers d'euros	Montant e d'exerc		Affectation du	ı résultat d récédent	le l'exercice	l'exe (Première N°2018-0	rcice préc année du	règlement ement des	Montant en début d'exercice après affectations de l'Assemblée Générale	Augment l'exer			ntion ou nation de rcice		i fin d'exerc on du résuli nblée Géné	tat par
	Montant g	Dont générosité du public		Dont générosité du public	Dont NON générosité du public		Dont générosité du public	Dont NON générosité du public	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant		Dont NON générosité du public
Fonds statutaire	15	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	15	0	0
Fonds propres sans droit de reprise	15	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	15	0	0
Ecart d'équivalence	24 768	0	0	0	0	0	0	0	24 768	63	0	0	0	24 832	0	0
Fonds de réserve	78 547	0	213	0	213	-11 002	0	-11 002	67 758	0	0	0	0	67 758	0	0
Fonds de générosité publique	52 592	52 592	21 029	21 029	0	11 002	11 002	0	84 622	0	0	0	0	84 622	0	0
Réserves	131 139	52 592	21 242	21 029	213	0	11 002	-11 002	152 381	0	0	0	0	152 381	0	0
Report à nouveau	0	0	0	0	0	0	0	o	0	0	0	0	0	0	0	О
Résultat	21 242	21 029	-21 242	-21 029	-213	0	0	0	0	18 649	0	0	0	18 649	25 588	-6 939
Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	177 164	73 621	0	0	0	0	11 002	-11 002	177 164	18 712	0	0	0	195 876	25 588	-6 939

Voir également règles et méthodes : 3.10

À la suite de la décision de l'Assemblée Générale du 13 juin 2021, le fonds de réserve s'élève à 67 758 milliers d'euros et le fonds de générosité publique à 84 622 milliers d'euros.

L'Association MSF, associée majoritaire de la SCI MSF avec 99,80% de son capital, a réévalué les titres de la SCI sur laquelle elle exerce directement une influence notable conformément à l'article R.232-8 du Code de commerce. Dans les comptes 2021 de l'Association MSF cela se traduit par l'inscription, à l'actif et au passif du bilan, de la quote-part des fonds propres qu'elle détient dans la SCI MSF équivalente à 24 832 milliers d'euros.

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Les fonds reportés représentent le montant des produits nets futurs des legs et donations, (prix de vente – passifs de succession – coûts de réalisation des actifs). Ils seront soldés au moment de la réalisation du bien de la succession ou de la donation. Ils s'élèvent au 31 décembre 2021 à 5 072 milliers d'euros.

Fonds dédiés

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Reports	Utili s Montant global	remhoursem		Montant en fin d'exercice	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention d'exploitation	5	0	5	0	0	0	0
Unitaid - projet tuberculose	5	0	5	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes	48	184	22	0	0	211	0
Fonds dédiés Véolia	48	184	22	0	0	211	0
Ressources liées à la générosité du public	248	1 626	157	0	0	1 717	84
Fonds dédiés Sauvegarde en méditerranée	8	0	0	0	0	8	0
Fonds dédiés Explosion Beyrouth (Liban)	44	0	44	0	0	0	0
Fonds Dédiés Recherche antibio Amman (Jordanie)	104	0	104	0	0	0	0
Autres fonds dédiés	16	0	9	0	0	7	7
Fonds dédiés BAM	58	0	0	0	0	58	58
Fonds dédiés Algérie	19	0	0	0	0	19	19
Fonds dédiés WACA initiative	0	1 626	0	0	0	1 626	0
TOTAL	302	1810	184	0	0	1 928	84

Voir également règles et méthodes : 3.11

Les fonds dédiés à l'urgence de BAM, du nom de la ville d'Iran dévastée par le séisme de décembre 2003, ainsi que les fonds dédiés à l'Algérie seront proposés au Conseil d'Administration pour être utilisés sur d'autres programmes de l'Association en 2022.

Les fonds versés par Véolia non consommés sur l'exercice concernent principalement l'implantation, sur les terrains d'intervention, d'équipements de traitement des déchets et des eaux usées.

En fin d'exercice, un nouveau fonds dédié a été constitué au titre des activités de l'unité opérationnelle du mouvement MSF qui se développe en Afrique de l'Ouest à Abidjan (WaCA).

Provisions pour risques et charges

Reprises sur provisions

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Dotations aux provisions	Utilisées	Non utilisées	Montant en fin d'exercice
Provisions pour risques sur taxes	4	732	0	0	737
Autres provisions pour risques	2 293	2 054	288	256	3 804
Autres provisions pour charges	265	3 313	0	265	3 313
Provisions d'exploitation	2 562	6 100	288	520	7 854
Provisions financières	0	0	0	0	0
Provisions exceptionnelles	0	0	0	0	0
TOTAL	2 562	6 100	288	520	7 854

Voir également règles et méthodes : 3.12

L'utilisation des reprises sur provisions pour risques concernent des contentieux dénoués sur l'exercice (reprises sur provisions utilisées) ou éteints sans suite (reprises sur provisions non utilisées).

Les dotations de l'année concernent principalement :

- des risques de contentieux fiscaux sur les terrains,
- des risques de contentieux dont le principal est lié au contrôle toujours en cours de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale. Au regard des conclusions formulées en 2021 au titre des trois exercices contrôlés, l'Association MSF a constaté une provision pour risque de 1 200 milliers d'euros,
- des fermetures de projets ou d'activités pour 2 727 milliers d'euros de provisions pour charges.

L'inspection du travail, dans le cadre de ses contrôles, est intervenue à la fin de l'année 2019 sur le site de la rue Saint Sabin. Au regard de ses premières conclusions formulées au cours de l'exercice 2020 et en l'absence de d'autres informations sur l'exercice 2021, l'Association MSF n'a constaté aucun passif dans ses comptes au 31 décembre 2021.

Détail des dettes

Dettes sur entités du groupe MSF France

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice	
MSF Logistique	2 577	-633	1 944	
Epicentre	20	2 669	2 688	
Fondation MSF	3	83	86	
TOTAL	2 600	2 119	4 719	

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Dettes sur entités du mouvement MSF

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Afrique du Sud	6	-3	3
MSF Allemagne	153	-46	107
MSF Australie	455	-197	258
MSF Autriche	38	-12	26
MSF Belgique	4 054	-233	3 821
MSF Brésil	1	7	8
MSF Canada	139	-75	64
MSF Corée du Sud	14	-1	13
MSF Danemark	13	-13	0
MSF Espagne	191	4	195
MSF Grèce	78	-73	5
MSF Hollande	32	201	233
MSF Hong Kong	0	16	16
MSF International	159	290	449
MSF Italie	94	-48	45
MSF Japon	736	-96	640
MSF Nairobi	15	54	69
MSF Norvège	12	17	29
MSF Royaume-Uni	43	2	45
MSF Suède	28	-9	19
MSF Suisse	795	434	1 229
MSF Supply	14	-14	0
MSF USA	2 211	-454	1 757
TOTAL	9 278	-248	9 029

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Dettes fournisseurs

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Fournisseurs	2 814	3 355	6 170
Fournisseurs factures à recevoir	776	-270	506
Fournisseurs Terrain	2 798	1 616	4 414
TOTAL	6 388	4 701	11 089

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Dettes fiscales et sociales

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice	
Indemnités à verser				
Impôts, taxes et versements assimilés	1 597	517	2 114	
Personnel	421	260	681	
Organismes sociaux	7 401	330	7 732	
Provisions congés payés, CET, précarité	10 516	1 276	11 793	
TOTAL	19 936	2 383	22 319	

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an et inclut la provision pour congés payés du personnel local.

Autres dettes

Les autres dettes représentent 13 milliers d'euros. Elles sont majoritairement à moins d'un an.

Grants à reverser

En milliers d'euros	Montant en début	Variation	Montant en fin
Lit fillillers a earos	d'exercice	variation	d'exercice
MSF Belgique	1 736	-566	1 170
MSF Espagne	568	-568	0
MSF International	0	266	266
MSF Logisitique	47	66	113
Epicentre	112	53	165
MSF Royaume-Uni	238	-238	0
MSF Suisse	4	0	4
MSF USA	0	161	161
TOTAL	2 704	-825	1 879

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an et correspond à des contributions financières accordées par l'Association MSF ou à des dons affectés aux projets d'autres sections du mouvement reçues pour leur compte par l'Association.

Produits constatés d'avance

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Pour le compte du siège	165	-164	0
Pour le compte des missions - VEOLIA	100	-20	80
Pour le compte des missions - JORDANIE	0	165	165
TOTAL	264	-19	245

Voir également « Financements à recevoir »

Véolia et la fondation Kahane pour l'hôpital d'Amman en Jordanie ont par convention, alloué une quote-part de leur financement aux dépenses à engager sur 2022. Cette quote-part de financement est comptabilisée en produits constatés d'avance.

4.3 Détail du compte de résultat

Résultat d'exploitation

L'Association MSF constate un résultat d'exploitation de 17 395 milliers d'euros. Le total des charges d'exploitation est de 361 193 milliers d'euros et les produits d'exploitation s'élèvent à 378 588 milliers d'euros.

Les charges et produits d'exploitation sont présentés par nature, catégorie d'activité et par secteur géographique dans le compte de résultat par origine et destination et dans le compte d'emploi annuel des ressources (voir 6. Principes, règles et méthodes du C.R.O.D.)

Les activités lucratives accessoires génèrent un résultat fiscal de 73 milliers d'euros. L'activité lucrative reste très marginale en 2021 et représente moins de 1% du total des produits et des charges de l'Association. Elle concerne pour les produits, l'activité de partenariat avec les entreprises.

Le résultat d'exploitation comprend le montant net des produits et des charges liés aux legs et donations cédés pour 5 062 milliers d'euros en 2021.

_					
⊦n.	mil	liers	ч.	ALL	rnc

Produits	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Montant perçu au titre des assurances-vie	4 999	-2 357	2 641
Montants de la rubrique de produits "legs et donations" définie à l'article 213-9	5 508	-2 730	2 777
Prix de vente des biens perçus par legs ou donations destinés à être cédés		0	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	27	19	46
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	9 703	-7 616	2 087
Total	20 236	-12 684	7 552

Charges	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Valeur nette comptable des Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 285	-749	536
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	202	-131	70
Reports des en fonds reportés liés aux legs ou donations	9 475	-7 592	1 883
Total	10 961	-8 472	2 490
Solde	9 275	-4 213	5 062

Résultat financier

Voir également règles et méthodes : 3.16

Le résultat financier de 768 milliers d'euros est formé des pertes de change pour 1 073 milliers d'euros et des gains de change et intérêts financiers pour 1 841 milliers d'euros.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 517 milliers d'euros est formé des pertes exceptionnelles pour 228 milliers d'euros et de produits exceptionnels pour 744 milliers d'euros.

Gains et pertes de change

Les opérations de l'année dégagent un gain de change net 1 477 milliers d'euros contre une perte de change de 3 631 milliers d'euros en 2020.

Conformément à la règlementation, les gains et pertes de change générées notamment par le règlement des dettes et créances d'exploitation en devises apparaissent en résultat d'exploitation pour un montant net de 722 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

En milliers d'euros	2020	2021
Gains de change d'exploitation	1 917	1 346
Pertes de change d'exploitation	1 605	624
Gains et pertes de change d'exploitation	312	722
Gains de change financier	5 436	1 828
Pertes de change financières	9 379	1 073
Gains et pertes de change financier	-3 943	755
TOTAL	-3 631	1 477

Les missions de l'Association MSF

Les dépenses d'opérations par paysi

Les dépenses d'opérations de l'Association MSF sont présentées ci-après par pays d'intervention et selon les principales natures de dépenses telles qu'explicitées ci-dessous.

<u>Dépenses de personnel</u>: frais engagés par l'association liés aux acteurs de terrain internationaux ou nationaux (éléments de rémunération, charges sociales et assurances, frais médicaux, frais de vie et de logement des équipes).

<u>Dépenses médicales et nutrition</u>: achats de médicaments, vaccins, nourriture, matériels et équipements médicaux et de laboratoire, dépenses liées aux structures médicales.

<u>Dépenses de logistique et sanitation</u>: achats d'équipements, de matériels logistiques et d'assainissement, d'articles de secours non médicaux, coûts des travaux de construction et de réhabilitation.

<u>Dépenses de transport et stockage</u>: achat, location et coût d'entretien des véhicules, fret pour approvisionner les missions, coûts des entrepôts de stockage.

<u>Frais de déplacement</u>: coût des expatriés se rendant dans les pays d'intervention (transport, démarches administratives...), et du transport des équipes MSF sur les terrains.

<u>Frais administratifs et fonctionnement</u>: liés au fonctionnement général et administratif des missions, telles que les loyers, les équipements et dépenses de communication, les équipements et fournitures de bureaux, impositions diverses et frais financiers locaux, les charges exceptionnelles et les écarts de change constatés localement.

<u>Autres dépenses</u> (**formation**, **dons**, **etc.**): appui local à l'organisation de formations, sessions de formation, dons en matériel et médicaments de MSF aux structures de santé sur le terrain.

Les dépenses d'opérations correspondant à l'activité épidémiologique d'Epicentre sur les missions de l'association sont isolées sur une ligne intitulée « Epicentre ». Une colonne met en évidence les versements à d'autres organismes, une autre intègre les dépenses d'opérations engagées pour le compte d'autres sections MSF et donnant lieu à refacturation.

Les ressources d'opérations par paysⁱⁱ

Les ressources affectées aux missions, proviennent des dons issus de la générosité publique affectés par les donateurs à des programmes particuliers, des financements affectés par des bailleurs institutionnels, des conventions de financement conclues avec les sections MSF et des autres ressources générées par les activités de terrain. Ces ressources sont présentées nettes de la part allouée au financement du support des missions fourni par le siège. Ce support opérationnel comprend la coordination des programmes, les services d'appui médical et logistique, l'activité du service de gestion financière des missions et le service des ressources humaines terrain. Cette part est déterminée de manière contractuelle pour les financements publics institutionnels, et représente, pour les financements des sections MSF jusqu'à 15% des contributions hors fonds affectés par leurs donateurs. Les fonds affectés par les donateurs et les autres ressources générées sur le terrain sont entièrement alloués aux opérations concernées. Pour chaque pays, les dépenses nettes représentent le montant des opérations financé par les ressources de l'année non spécifiquement affectées à un pays ou par l'utilisation des réserves.

¹ Hors engagements à réaliser sur ressources affectées

[&]quot;Hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Tableau des dépenses d'opérations par pays en milliers d'euros

PAYS	Dépenses de personnel	Dépenses médicales et nutrition	Logistique et sanitation	Transport et stockage	Frais de déplacements	Frais administratifs et fonctionnement	Autres dépenses	Total Dépenses d'opérations réalisées en France et à l'Etranger	Dépenses d'opérations pour le compte d'autres sections	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Versements à d'autres organismes	Total général
AFGHANISTAN	2 884	1 722	404	1 612	184	339	0	7 145	251	0	0	7 396
ARMENIE	270	9	19	12	10		7	354		0	70	648
BANGLADESH	2 589	1 022	99	298	60		0	4 210		0	0	4 412
BRESIL	177	80	2	7	47	195	0	509	71	0	0	580
BURKINA FASO	2 250	327	189	309	63	324	8	3 470	85	0	0	3 555
CAMBODGE	609	266	1	39	15	76	2	1 008	0	0	0	1 008
ETATS-UNIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	161	161
France	3 997	202	179	45	20	658	0	5 101	0	0	0	5 101
HAITI	8 383	2 615	726	1 139	326	1 013	0	14 201	316	0	14	14 530
IRAK	3 391	516	13	124	185	553	104	4 885	421	0	0	5 306
IRAN	1 679	220	32	36	38	138	0	2 143	0	0	0	2 143
JORDANIE	6 249	2 020	186	117	117	2 201	0	10 890	279	0	0	11 169
KENYA	4 750	928	65	341	74	657	3	6 819	495	0	9	7 323
LIBAN	3 436	1 152	7	230	73	814	0	5 713	389	0	0	6 102
LIBERIA	4 131	1 045	149	560	146	977	3	7 010	11	0	1	7 022
LIBYE	3 024	1 096	138	178	113	539	0	5 088	485	0	0	5 572
MADAGASCAR	1 593	1 520	439	875	379	412	0	5 219	319	0	0	5 538
MALAWI	4 834	1 638	273	526	209	655	27	8 161	50	0	0	8 211
MALI	6 747	2 564	383	882	219	1 273	13	12 082	35	0	0	12 117
NIGER	5 032	2 980	514	1 248	131	927	4	10 835	228	0	488	11 551
NIGERIA	7 612	3 360	1 186	1 304	271	953	2	14 688	275	0	0	14 963
OUGANDA	2 497	717	105	412	62	476	13	4 282	12	0	0	4 294
PAKISTAN	2 866	903	60	214	88	459	1	4 592	54	0	0	4 646
TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPES	7 978	1 727	130	358	191	577	7	10 968		0	0	11 358
PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE	2 126	629	115	282	140	591	1	3 885	0	0	0	3 885
PEROU	1 435	646	59	180	137	403	0	2 859	5	0	0	2 864
PHILIPPINES	1 383	372	5	112	41		1	2 108		0	0	2 108
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	9 218	3 306	421	3 072	618	1 620	0	18 256	702	0	10	18 968
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	7 826	2 108	455	1 640	561		26	14 194		0	55	18 276
SOMALILAND	1 040	124	359	144	65		5	1 747	0	0	0	1 747
SOUDAN	884	351	90	236	73		2	1 928		0	0	1 928
SOUDAN DU SUD	8 520	1 269	313	1 105	490		1	12 917		0	0	13 766
SYRIE	1 756	848	301	151	43		0	3 314		0	944	4 290
TCHAD	4 440	1 790	373	1 289	342		1	8 970		0	0	9 310
YEMEN	14 699	4 655	737	2 311	391		5	23 857	2 089	0	52	25 998
Unité opérationnelle afrique de l'Ouest - WaCA	2 825	1 380	63	781	85		16	5 863		33	82	5 978
EPICENTRE	1	7 868	0	0	0		5	7 875		0	0	7 875
MISSIONS DIVERSES	3 003	699	35	71	188	1 921	2	5 918	3 334	179	665	10 096
Total général	146 136	54 672	8 626	22 242	6 196	24 935	257	263 065	15 969	212	2 552	281 798

Tableau des ressources affectées par pays en milliers d'euros

PAYS	Dons privés Fance	Dons autres sections MSF	Dons MSF USA	Dons MSF Japon	Dons MSF Australie	Autres produits	Financements institutionnels et collectivités locales	Total Financements fléchés des opérations	Refacturations d'opérations pour le compte d'autres sections	Pons privés France a reversés	Report des ressources ffectées non utilisées des exercices antérieurs	Total général
AFGHANISTAN	166	1 300	2 858	281	539	1	1	5 146	216	60	0	5 422
ARMENIE	0	0	0	0	0	0	0	0	205	0	0	206
BANGLADESH	51	0	714	980	1 348	4	639	3 737	178	0	0	3 915
BRESIL	0	0	470	0	0	0	0	470	63	0	0	533
BURKINA FASO	1	0	2 436	0	755	0	0	3 192	67	213	0	3 471
CAMBODGE	0	0	36	392	539	0	0	967	0	0	0	967
ETATS-UNIS	0	0	161	0	0	0	0	161	0	0	0	161
France	86	0	2 627	0	0	0	386	3 098	0	243	0	3 341
HAITI	207	61	9 092	2 939	1 078	1	100	13 478	337	60	0	13 875
IRAK	0	0	2 577	1 118	755	0	0	4 450	462	0	0	4 912
IRAN	3	0	0	1 045	917	0	0	1 965	0	0	0	1 965
JORDANIE	1	368	6 618	2 332	1 186	1	0	10 506	268	0	104	10 878
KENYA	0	0	4 287	1 588	647	69	172	6 763	430	29	0	7 223
LIBAN	2	0	2 658	816	1 348	0	0	4 824	339	65	44	5 273
LIBERIA	0	0	4 698	1 404	431	0	0	6 534	11	0	0	6 545
LIBYE	0	258	3 795	0	701	1	0	4 754	527	0	0	5 281
MADAGASCAR	766	1 630	1 287	997	0	0	320	4 999	318	94	0	5 411
MALAWI	25	0	3 572	1 216	2 103	1	612	7 529	46	112	0	7 687
MALI	21	0	7 145	2 742	1 618	0	0	11 525	37	125	0	11 687
NIGER	0	0	8 271	1 683	1 186	0	0	11 140	208	0	0	11 347
NIGERIA	41	0	11 110	1 633	917	5	0	13 706	289	2	0	13 997
OUGANDA	0	0	2 894	653	216	102	206	4 071	9	0	0	4 080
PAKISTAN	0	0	2 744	849	539	0	0	4 132	33	0	0	4 166
TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPES	86	902	6 806	1 633	924	24	0	10 375	414	307	0	11 096
PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE	0		0	1 437	2 103	78	0	3 618	0	0	0	3 618
PEROU	0	0	607	0	0	0	921	1 528	5	0	0	1 533
PHILIPPINES	0		674	784	431	0		1 987	0		0	1 987
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	28		13 161	3 263	539	27	639	17 658	854	1	0	18 512
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	1		11 957	849	809	69	124	13 809	4 156	0	0	17 965
SOMALILAND	0		1 015	0	115	0	0	1 130	0	0	0	1 130
SOUDAN	2		1 501	0	0	0	0	1 503	0	0	0	1 503
SOUDAN DU SUD	6		10 459	1 357	539	12	0	12 374	879	9	9	13 271
SYRIE	3		2 758	0	577	38	0	3 377	27	0	0	3 403
TCHAD	0	1	5 879	1 045	874	32	27	7 858	331	0	0	8 189
YEMEN	59		18 762	3 070	859	0	0	23 100	2 114	32	0	25 264
Unité opérationnelle afrique de l'Ouest - WaCA	0	0	4 395	1 600	0	0	0	5 996	0	0	0	5 978
EPICENTRE	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0
MISSIONS DIVERSES	639	0	0	0	0	3	0	643	3 043	1 811	22	5 519
Total général	2 193	4 969	158 024	37 706	24 595	470	4 146	232 103	15 867	3 161	179	251 310

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Engagements hors bilan

Engagements donnés	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Location de surfaces des 14/34 avenue Jean jaurès en TTC	18 400	-2 300	16 100
Engagement au titre des pensions et retraites	1 297	666	1 963
TOTAL	19 697	-1 634	18 063
Engagements reçus	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Location des surfaces des 14/34 avenue Jean Jaurès en TTC	0	100	100
Remboursement de Loyers au titre des avances cédées par MSF à la Fondation sur les constructions cises à Mérignac	0	1 350	1 350
TOTAL	0	1 450	1 450

Depuis son emménagement au cours du dernier trimestre 2019 dans ses nouveaux locaux avenue Jean Jaurès, l'Association MSF est locataire de la seule SCI MSF.

Le bail signé avec la SCI MSF pour une durée de neuf ans, commencé le 1er novembre 2019 et se terminant le 31 octobre 2028. Le loyer annuel de base hors taxe et charge s'élève à 2 300 milliers d'euros.

Ce loyer n'est pas soumis à TVA et aucune pénalité, ni délais de sortie n'a été inscrit dans le contrat.

Le bail signé avec la SCI MSF prévoit la possibilité de sous-louer les locaux situés au 14/34 avenue Jean-Jaurès et de sortir de manière anticipée. L'Association MSF a signé avec l'association SOLTHIS un bail, pour sept bureaux cloisonnés situés au 14/34 avenue Jean-Jaurès d'une durée de 12 mois, commencé le 1er novembre 2019 et se terminant le 31 octobre 2020, avec tacite reconduction annuelle jusqu'au 31 décembre 2022. Le loyer annuel toutes taxes et charges comprises s'élève à 100 milliers d'euros. L'absence d'engagement en début d'exercice s'explique par une franchise de loyer exceptionnelle et temporaire accordée en 2020 et justifiée par sa situation financière conjoncturellement détériorée par les effets sur son activité de la crise du COVID-19.

Un contrat de remboursement des avances accordées par l'association MSF à la Fondation sur les constructions du parc immobilier de cette dernière a été signé. Ce contrat commence le 1 janvier 2018 et cours durant 9 ans avec une reconduction tacite à 3,6, 9 ans. Le remboursement annuel s'élève à 450 mille euros.

5.2 **Liste des participations**

	En milliers d'euros	Numéro de SIREN	Siège Social	Part de capital détenue par MSF Association	Montant des capitaux propres	Résultat 2021	Valeur comptable des titres détenus	Montant des prêts et avances brut non encore remboursés	Cautions et avals donnés par MSF
Etats	SCI MSF	340 473 438	14/37 avenue Jean Jaurès 75019	99,80%	24 889	724	8	43 511	192

Au 31 décembre 2021, l'Association MSF détient, comme unique filiale, la SCI MSF, propriétaire de son siège social.

5.3 Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes Ernst & Young et associés au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 168,3 milliers d'euros HT.

5.4 **Effectifs**

Les effectifs exprimés en Equivalent Temps Plein (ETP) mentionnés ci-après sont ceux du personnel travaillant pour l'Association MSF. Ils incluent donc le personnel de l'Association, refacturé à d'autres sections du mouvement MSF et n'incluent pas le personnel qui nous est refacturé par d'autres sections du mouvement MSF.

Ces effectifs moyens augmentent de 1,8% avec 9 716 ETP au 31 décembre 2021 (487 au siège, 844 employés internationaux sur le terrain et 8 395 employés nationaux) contre 9 546 ETP au 31 décembre 2020. Ils ne prennent pas en compte les journaliers et le personnel des ministères de la santé qui travaillent sur les missions de l'Association MSF.

5.5 Flux comptables intra groupe MSF France

Les Conseils d'administration et la gérance des entités du groupe MSF sont principalement composés d'administrateurs ou de dirigeants de l'Association MSF.

Les transactions réalisées entre Association MSF et les entités du groupe MSF sont reflétées dans les charges et produits de l'Association comme suit :

Entités	Impact résultat 2020	Produits 2021	Impact résultat 2021
MSF Logistique	-36 594	253	-46 353
Epicentre	-4 907	2 946	-5 746
Fondation MSF	308	242	64
SCI MSF	-2 224	72	-2 228
TOTAL	-43 416	3 512	-54 262

Par ailleurs, l'Association MSF a développé un partenariat opérationnel privilégié avec certaines sections du mouvement MSF. Il s'agit de MSF Australie, MSF Japon et MSF USA. Ces sections sont juridiquement de droit national. Leurs Conseils d'Administration n'étant pas contrôlés par celui de l'Association MSF, elles présentent des comptes annuels indépendants et ne font pas partie du périmètre de combinaison du groupe MSF France.

5.6 Informations relatives aux rémunérations

Conseil d'administration

La rémunération brute versée au Docteur TARAZIAN en sa qualité de Président de l'Association MSF s'est élevée à 93 726 euros sur l'exercice 2021.

Les autres membres du Conseil d'administration de l'Association ne sont pas rémunérés pour leur fonction d'administrateur.

Les 3 plus hautes rémunérations versées en 2021

Les trois plus hautes rémunérations brutes versées en 2021 par Association MSF se sont élevées à 271 884 euros en cumul annuel.

Ces rémunérations contiennent les salaires et le cas échéant, les congés payés et indemnités versés dans le cadre des départs.

Les rémunérations mensuelles versées en 2021 aux 3 plus hauts cadres salariés

Les rémunérations mensuelles brutes versées aux trois plus hauts cadres salariés sont :

Directeur Général (Thierry ALLAFORT-DUVERGER)6 520 eurosDirectrice des Opérations (Isabelle DEFOURNY)6 562 eurosDirecteur Général Adjoint (Jean-Guy VATAUX)5 853 euros

, 6 et

Ces cadres ne perçoivent que des revenus salariaux. Ils ne bénéficient d'aucune autre rémunération accessoire (prime, avantage en nature). Leur rémunération est versée sur 13 mois.

5.7 Les contributions volontaires en nature

Nature et valorisation des ressources en nature reçues

Les médicaments et autres approvisionnements fournis par des partenaires dans le cadre de prises en charge conjointes ou administrés aux bénéficiaires pour le compte des partenaires, ne sont pas considérés comme des contributions volontaires en nature.

Seules les contributions dont l'association dispose librement de l'utilisation, figurent dans les ressources en nature listées ci-après :

Par nature

En milliers d'euros	Nature	2021
Equipement logistique	autres sections MSF	410
	sociétés privées	69
	organismes internationaux d'aide	44
	ministères de la santé	1
Equipement médical	autres sections MSF	68
	autres ONGs	3
Médicaments et matériel médical	autres sections MSF	960
	autres ONGs	21
	ministères de la santé	9
	organismes internationaux d'aide	33
Vaccins	autres sections MSF	0
Mécénat de compétences	sociétés privées	140
Loyers de bureaux	sociétés privées	34
Espace publicitaire	sociétés privées	72
TOTAL		1 862

Par destination

En milliers d'euros	2020	2021
Bangladesh	78	85
Burkina Faso		5
Côte d'Ivoire	25	3
France	18	18
Haïti		4
Irak		74
Jordanie		3
Kenya		50
Libéria		1
Madagascar		508
Malawi	27	298
Niger		108
Nigéria	46	142
République Centrafricaine	11	55
République Démocratique du Congo	7	55
Soudan du Sud	26	47
Tchad	51	72
Yémen	22	41
Toutes missions		78
Missions sociales	575	1 647
Recherche de fonds	0	116
Fonctionnement	0	100
TOTAL	575	1 862

Montants des fournitures, équipements et matériels distribués par l'Association à d'autres entités

Il s'agit des donations effectuées par l'Association MSF.

En milliers d'euros	Nature	2021
Autres sections MSF	Equipement logistique	6
	Equipement médical	65
	Vaccins	11
	Médicaments et matériel médical	95
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	0
Total Autres sections MSF		177
Hôpitaux	Equipement logistique	938
	Equipement médical	1 071
	Vaccins	6
	Médicaments et matériel médical	1 142
	Incentives	42
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	16
Total Hôpitaux		3 215
Structures médicales	Equipement logistique	20
	Equipement médical	228
	Vaccins	0
	Médicaments et matériel médical	181
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	18
	Matériel logistique	17
Total Structures médicales		465
ONG	Equipement logistique	473
	Equipement médical	173
	Médicaments et matériel médical	308
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	3
Total ONG		956
Autres	Equipement logistique	74
	Médicaments et matériel médical	63
Total Autres		137
TOTAL		4 951

6. PRINCIPES, REGLES ET METHODES DU C.R.O.D

6.1 **Généralités**

Par application du nouveau règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, les associations et fondations relevant des articles 3 et 4 de la loi N° 91-772 du 7 août 1991 incluent dans l'annexe de leurs comptes annuels une sous-section qui comporte les états suivants :

- Un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 (CROD),
- Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi N° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 (CER),
- Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Le CROD rend compte, dans un tableau en liste de l'origine des ressources, de la destination des dépenses et de leur financement par les ressources de générosité du public. Il introduit un comparatif de l'année clôturée et de l'année précédente.

Le CROD classe les charges en six rubriques distinctes : dépenses de missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, dotations aux provisions, impôts sur les bénéfices et reports en fonds dédiés de l'exercice. Il impose une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

Il regroupe les produits dans cinq rubriques distinctes : les produits liés à la générosité du public, les produits non liés à la générosité du public, les subventions et autres concours publics, les reprises de provision et l'utilisation des fonds dédiés antérieurs. Les produits liés à la générosité du public s'entendent comme l'ensemble des dons, legs et donations reçus des personnes physiques et morales ainsi que les produits qui en découlent, comme les produits financiers, les loyers, les plus-values de cessions réalisées sur des biens dont la générosité du public a financé l'acquisition.

Le CROD est construit directement à partir de la comptabilité analytique de l'Association. Celle-ci enregistre dans des centres de coûts distincts, les dépenses des différents services et activités de l'Association. La très grande majorité des dépenses est affectée directement à l'une des rubriques citées ci avant. Les dépenses communes à plusieurs activités sont ventilées entre les différentes rubriques par application de clés de répartition :

- Les temps passés par personne pour les activités des équipes de communication, de collecte et de partenariat, du département juridique et du département information,
- La surface occupée par le personnel dédié à chaque activité de l'Association pour répartir les dépenses de services généraux et les charges générales.

Ces ventilations permettent de présenter le coût complet des emplois de missions sociales, de recherche de fonds et de fonctionnement de l'Association.

Les dépenses ainsi ventilées dans les différents centres de coûts du siège, représentent une part stable de 4 % du total des dépenses de l'Association soit 13 777 milliers d'euros en 2021 contre 12 882 milliers d'euros en 2020.

L'excédent de ressources de générosité du public (GP) sur les emplois de l'année financés par la GP, est de 24 786 milliers d'euros. Cet excédent est utilisé pour financer les investissements de l'année (7 181 milliers d'euros). Il est par ailleurs majoré des remboursements de GP intervenus en 2021 (1 576 milliers d'euros). Les ressources de générosité du public mises en réserve sur l'exercice totalisent ainsi 19 181 milliers d'euros.

6.2 Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

	EXERCI	CE 2021	EXERCICE 2020		
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		Dont		Dont	
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	TOTAL	générosité du	TOTAL	générosité du	
		public		public	
PRODUITS PAR ORIGINE					
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
1.1 Cotisations sans contrepartie	14	14	22	22	
1.2 Dons, legs et mécénat					
- Dons manuels	71 809	71 809	69 772	69 772	
- Legs, donations et assurances-vie	5 062	5 062	9 275	9 275	
- Mécénat	3 048	3 048	5 525	5 525	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	268 444	268 444	237 603	237 603	
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0		
2.2 Parrainage des entreprises	187		47		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	964		0		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	24 900		31 934		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	5 753		4 571		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	808	0	904	0	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	184	157	176	0	
TOTAL	381 173	348 534	359 830	322 197	
CHARGES PAR DESTINATION					
1 - MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisées en France					
- Actions réalisées par l'Association	5 792	4 645	6 443	5 511	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	277	266	10	9	
1.2 Réalisées à l'étranger					
- Actions réalisées par l'Association	311 944	287 050	294 894	266 506	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	3 084	2 961	6 867	6 506	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	15 978	15 254	14 736	13 746	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	129	124	102	95	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	17 391	11 822	14 260	8 633	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	6 088	0	1 010	0	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	31		33		
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 810	1 626	233	162	
TOTAL	362 524	323 748	338 588	301 168	
EXCEDENT OU DEFICIT	18 649	24 786	21 242	21 029	

	EXERCICE 2021			EXERCICE 2020		
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		
PRODUITS PAR ORIGINE						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
Bénévolat						
Prestations en nature	78	78	0	0		
Dons en nature	1 784	1 784	915	915		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOT	AL 1 862	1 862	915	915		
CHARGES PAR DESTINATION						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES						
Réalisées en France	78	78	0	0		
Réalisées à l'étranger	1 784	1 784	915	915		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS						
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT						
TOT	AL 1 862	1 862	915	915		

Les tableaux de passage présentés ci-après permettent de faire le lien entre le compte de résultat et le CROD.

Tableau de passage des produits par destination (en K euros)

	Produits li	és à la générosité	du public	Produits non	liés à la généros	sité du public				
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES PRODUITS DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Cotisations sans contrepartie	Dons, legs et mécénat	Autres produits liés à la générosité du public	Parrainage des entreprises	Contribution financières sans contrepartie	Autres produits non liés à la générosité du public	autres concours provisions et	Reprises sur provisions et dépréciations	provisions et fonds dédiés	
Cotisations	14	0	0	0	0	0	0	0	0	14
Ventes de biens et services	0	0	33	187	0	38	0	0	0	258
Produits de tiers financeurs	0	79 919	267 852	0	964	0	5 753	0	0	354 488
Concours publics et subventions exploitation	0	0	0	0	0	0	<i>5 753</i>	0	0	<i>5 753</i>
Dons manuels	0	71 809	203 323	0	0	0	0	0	0	275 132
Mécénats	0	3 048	64 529	0	0	0	0	0	0	67 576
Legs, donations et assurances-vie	0	5 062	0	0	0	0	0	0	0	5 062
Contributions financières	0	0	0	0	964	0	0	0	0	964
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0	0	0	0	0	0	0	544	0	544
Utilisations des fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0	0	184	184
Autres produits	0	0	111	0	0	22 989	0	0	0	23 101
Produits financiers	0	0	8	0	0	1 833	0	0	0	1 841
Produits exceptionnels	0	0	440	0	0	39	0	265	0	744
TOTAL	14	79 919	268 444	187	964	24 900	5 753	808	184	381 173

Tableau de passage des charges par destination (en K euros)

Conformément à l'art 432-16 du nouveau règlement, l'Association présente ci-dessous le rapprochement entre les charges du compte de résultat et les rubriques du CROD.

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION		Missions	sociales		Frais de rech	erche de fonds	Frais de	Dotations	Impôt sur	Report en	com des élém ce figuran	rs nettes ptables ents d'actifs édés t dans les iques :	TOTAL
	Réalisées par l'organisme	en France Versements à d'autres organismes	Réalisées à par l'organisme	l'étranger Versements à d'autres organismes	Générosité du public	Autres ressources	fonctionnement	aux provisions	les bénéfices	fonds dédiés	Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	RESULTAT
Autres achats et charges externes	1 623	0	158 736	0	11 829	10	4 169	0	0	0	0	0	176 366
Aides financières	0	277	0	3 084	0	0	1 271	0	0	0	0	0	4 632
Impôts, taxes et versements assimilés	284	0	3 406	0	287	9	1 070	0	0	0	0	0	5 057
Salaires et traitements	2 644	0	45 045	0	2 413	73	7 057	0	0	0	0	0	57 232
Charges sociales	1 219	0	14 434	0	1 298	36	2 644	0	0	0	0	0	19 631
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	0	0	87 923	0	120	0	875	0	0	0	0	0	88 918
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8	0	599	0	31	0	197	0	0	0	0	0	835
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0	6 088	0	0	0	0	6 088
Reports en fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 810	0	0	1 810
Autres charges	12	0	612	0	0	0	0	0	0	0	0	0	624
Charges financières	0	0	1 069	0	0	0	4	0	0	0	0	0	1 073
Charges exceptionnelles	3	0	120	0	0	0	105	0	0	0	0	0	228
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0	0	0	0	31	0	0	0	31
TOTAL	5 792	277	311 944	3 084	15 978	129	17 391	6 088	31	1 810	0	0	362 524

6.3 Les charges par destination

Détail des missions sociales

L'Association a pour missions : l'assistance aux populations et l'amélioration des compétences médicales et opérationnelles locales, l'information et la sensibilisation du public sur les situations de détresse auxquelles sont confrontées les équipes médicales ainsi que la recherche et le développement dans le domaine médical.

L'assistance et la formation aux populations

Cette mission sociale correspond aux opérations médicales de secours menées sur le terrain et aux activités du siège pour la part concernant la mise en œuvre de ces opérations.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- ✓ Les interventions directes (équipes nationales et internationales sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par l'Association MSF seule, conjointement avec d'autres sections MSF ou menées uniquement pour le compte d'autres sections MSF,
- ✓ Les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes, et l'appui technique aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé depuis le siège parisien, complété des équipes basées aux Emirats, à New York, Tokyo, Dakar, Abidjan, Nairobi et Bordeaux,
- ✓ Les versements effectués en faveur d'autres organismes qui apportent à l'Association MSF un concours opérationnel sur les terrains.
- L'information et la sensibilisation du public

Cette mission sociale correspond aux actions de témoignage et de communication centrées sur les activités de l'Association et leurs contextes visant à informer et sensibiliser le public.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- ✓ Les activités du département de la communication et de la collecte pour la part dédiée à ces actions,
- ✓ Les publications et productions audiovisuelles relatant les situations de terrain, les dépenses liées aux expositions thématiques itinérantes, aux rencontres avec la presse, etc.
- La recherche et le développement dans le domaine médical.

Dans le cadre de cette mission sociale, l'Association MSF mène des projets de recherche et soutient financièrement plusieurs initiatives du mouvement MSF telles que les activités de la Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME) et de la Drugs for Neglected Diseases initiative (DNDi).

Les emplois affectés aux missions sociales s'élèvent en 2021 à 321 098 milliers d'euros. Ils regroupent les dépenses engagées par l'Association au titre de ses activités d'assistance aux populations et de formation, d'information et de sensibilisation et de recherche et développement dans le domaine médical.

En milliers d'euros	2020	2021	% des Emplois 2020	% des Emplois 2021
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	262 419	281 950	77,5%	77,8%
Support des opérations	31 834	34 365	9,4%	9,5%
impact de l'évolution des taux de change	10 871	1 627	3,2%	0,4%
Support des opérations avec change	<i>42 705</i>	35 992	12,6%	9,9%
Information et sensibilisation du public	1 923	2 035	0,6%	0,6%
Autres activités liées à la mission sociale	712	675	0,2%	0,2%
Versements à d'autres organismes	455	446	0,1%	0,1%
TOTAL MISSIONS SOCIALES hors effets de change	297 343	319 471	87,8%	88,1%
TOTAL MISSIONS SOCIALES avec effets de change	308 214	321 098	91,0%	88,6%

Hors impact de change, l'ensemble des activités des missions sociales a augmenté de 22 128 milliers d'euros entre 2021 et 2020.

Les missions sociales se détaillent comme suit :

Total en France à l'étranger Total
Total en France à l'étranger Total
(1) (2) (1) + (2)
Opérations conduites par MSF-France 239 646 5 101 257 965 263
Opérations conduites pour le compte d'autres sections MS 16 351 0 15 969 15
Versements à d'autres organismes * 6 422 277 2 638 2
Dépenses des opérations en France et à l'étranger 262 419 5 378 276 572 281
Support des opérations 31 834 646 33 719 34
Information et sensibilisation du public 1 923 33 2 002 2
Autres activités liées aux missions sociales 712 13 662
Versements à d'autres organismes * 455 0 446
Missions sociales hors effets de change 297 343 6 069 313 401 319
Missions sociales avec effets de change 308 214 6 069 315 028 321
Sous-total des versements à d'autres organismes * 6 877 277 3 084 3
Sous-total des actions réalisées directement 301 337 5 792 310 317 316

Les missions sociales comprennent :

- Les dépenses directes d'opérations menées uniquement par l'Association MSF ou conjointement avec d'autres sections MSF majoritairement réalisées à l'étranger pour 263 065 milliers d'euros contre 239 646 milliers d'euros en 2020. Ces dépenses comprennent 21 871 milliers euros de coûts liés à des missions COVID 19, contre 23 897 milliers euros en 2020, pour prendre en charge des patients atteints du COVID, adapter les activités des programmes en équipant et protégeant équipes de terrains et patients pour préserver la continuité des soins et la prise en charge des malades atteints d'autres pathologies que le COVID.
- Les dépenses engagées pour le compte d'autres sections MSF pour 15 969 milliers d'euros sur l'exercice au titre de leurs activités en République centrafricaine, en République Démocratique du Congo, au Soudan du Sud et au Yémen. Ces dépenses donnent lieu à refacturation à l'euro l'euro.
- Le coût du support aux opérations qui s'élève à 35 992 milliers d'euros, dont 1 627 milliers d'euros de pertes de change, représente les coûts indirects engagés pour l'ensemble des activités déployées dans les pays d'intervention. L'ensemble de ces coûts a été ventilé entre les actions réalisées en France et celles réalisées à l'étranger au prorata des dépenses directes d'opérations conduites par l'Association MSF en France et à l'étranger.
 - Les pertes de change se compensent avec les produits de change qui s'élèvent à 3 160 milliers d'euros, dont 2 422 milliers d'euros liés à la réévaluation au taux de clôture des soldes bancaires en USD, soit un gain de change net de 1 533 milliers d'euros
- Les dépenses d'information et de sensibilisation du public à hauteur de 2 035 milliers d'euros. Elles sont ventilées de la même manière que les coûts de support aux missions entre les opérations en France et à l'étranger.
- Les dépenses des autres activités liées à la mission sociale pour 675 milliers d'euros qui correspondent principalement aux coûts salariaux du personnel de la Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME). Ces dépenses sont refacturées à l'euro l'euro à la CAME.

Les versements à d'autres organismes dans le cadre d'opérations conjointes :

Organisme	Statut	Pays d'intervention	Montant en milliers d'euros	Mission
DNDi	Association		421	MSF et la DNDi travaillent, au Cambodge, à développer de nouvelles stratégies de diagnostics et de traitements dans le cadre de la prise en charge de l'hépatite C. Les versements à la DNDi pour ce projet représentent 219 K€. Par ailleurs, MSF finance annuellement Drugs for Neglected Diseases initiative (initiative Médicaments contre les Maladies Négligées), organisme de recherche et de développement dont l'objectif est de livrer de nouveaux traitements pour les maladies les plus négligées. La contribution 2021 s'élève à 202 K€.
MSF Belgique MSF Suisse MSF Espagne	Association	Inde, Ethiopie, Cameroun, Yemen	376	MSF reverse les dons reçus en France pour des missions déployées par d'autres sections du Mouvement MSF.
MSF USA	Association	Etats Unis	161	MSF a financé les opérations COVID 19 mises en œuvre aux USA par MSF USA
CAME	Association		244	MSF finance annuellement la CAME (Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels), association qui vise à améliorer l'accès aux médicaments essentiels. Ses missions s'articulent autour de trois axes : surmonter les obstacles à l'accès aux médicaments essentiels, stimuler la recherche et le développement pour les maladies négligées.
ALAMEEN	Association	Syrie	445	MSF finance l'Association ALAMEEN pour la mise en place de deux cliniques mobiles, le support à un centre de santé et l'ouverture d'un centre COVID.
MSF UK	Association		165	MSF co-finance avec MSF UK le programme de formation LEAP (Leadership Education Academic Partnership), master sur mesure à destination des personnels MSF expérimentés, en partenariat avec le HCRI (Humanitarian and Conflict Response Insititute) et la LSTM (Liverpool School of Tropical Medicine)
EPICENTRE	Association	France	165	MSF finance la mise en œuvre , par Epicentre, d'un système de gestion des données de laboratoire qui permet une communication plus fiable des résultats aux cliniciens, la traçabilité des échantillons et l'accès en temps réel aux résultats dans les laboratoires d'Epicentre.
Centres de santé des gouvernorats de Lahj, Abyan, Shabwa et Al Dhale	Centres de santé	Yémen	40	MSF dans le cadre des activités externes de ses projets réguliers, apporte un soutien financier ponctuel à des centes de santé dans les gouvernorats proches de ses hôptaux.
TAL KARAMA PHCC AL BARAKA PHCC	Centres de santé	Syrie	104	En plus d'offrir aux patients atteints de brûlures sévères une prise en charge globale dans l'hôpital d'Atmeh, MSF apporte son soutien financier à deux centres de santé du nord-ouest de la Syrie, à Al Taqad et Tal al Karamah.
COGES HOSPITAL	Centres de santé	RDC	60	MSF soutient financièrement cinq centres de santé de la ville de Goma, qui prennent en charge les personnes atteintes du VIH/Sida : l'hôpital général de Virunga, les centres de santé de référence de Kahembe et de Carmel et l'hôpital Heal Africa, spécialisé dans la prise en charge des enfants.
MSF LOGISTIQUE	Association		113	MSF apporte son soutien financier à l'Association MSF Logistique pour le développement d'une plate forme de distribution à partir de Dubai.
International Blue Crescent	Association	Syrie	375	MSF a un accord de partenariat avec IBC, lui permettant de développer ses propres activités et la mise en place d'un projet en commun en Syrie (cliniques mobiles , Al Bab district)
ALIMA	Association	Niger	488	MSF soutient financièrement Alima, présent à l'hôpital de Aguie (District de Maradi) 3 pour la prise en charge des enfants souffrant de malnutrition et/ou paludisme à l hôpital et sur 5 ambulatoires.
WHITE CHAMOMILE	Association	Arménie	70	MSF soutient financièrement WC, association locale qui fournit un soutien social et sanitaire en Arménie dans la suite de la mise en œuvre des process et d'approches innovants concernant les nouveaux traitements de la tuberculose multirésistante. La WC fournit un soutien au programme national de lutte contre la tuberculose ainsi qu'aux patients atteints de TB-MR et à leurs familles en Arménie et/ou dans le Nagorno Karabakh
CENTER FOR SOCIAL INTEGRITY (CSI)	Association	Myramar	86	MSF WACA soutient, à travers CSI, l'assistance médicale d'urgence aux communautés en détresse au Myanmar.
Autres	Divers	France, RCA, Kenya	50) MSF soutient financièrement plusieurs autres structures ou projets.
TOTAL			3 361	

Détail des charges de recherche de fonds

En milliers d'euros	2020	2021	% des Emplois	% des Emplois
			2020	2021
Frais de collecte en France	12 002	13 181	3,54%	3,64%
Frais de traitement des dons	1 203	1 129	0,36%	0,31%
Gestion des libéralités	1 088	1 195	0,3%	0,3%
Recherche de fonds mécénats	338	321	0,1%	0,1%
Activités annexes (cartes de vœux, etc.)	103	153	0,0%	0,0%
Frais d'appel à la générosité du public	14 736	15 978	4,4%	4,4%
Recherche de fonds partenariats	16	22	0,0%	0,0%
Recherche de fonds publics institutionnels	87	107	0,0%	0,0%
Frais de recherche d'autres ressources	102	129	0,0%	0,0%
TOTAL FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	14 838	16 107	4,4%	4,4%

Les frais de recherche de fonds distinguent les coûts d'appel à la générosité du public, des autres coûts relatifs à la recherche de partenariats, et des subventions ou concours publics auprès des agences d'État d'aide humanitaire (également appelés financements institutionnels).

L'Association ne supporte que les frais de recherche des fonds qu'elle collecte en propre. Les sections MSF enregistrent, par ailleurs, chacune dans leur comptabilité les frais engagés pour lever les fonds versés à l'Association.

Les coûts d'appel à la générosité du public s'élèvent en 2021 à 15 978 milliers d'euros. Ils comprennent les dépenses engagées pour solliciter les donateurs, les frais de traitement des dons (traitements manuels, informatiques et bancaires), ainsi que la gestion des libéralités.

Les frais de recherche des autres fonds privés s'élèvent à 129 milliers d'euros et concernent la recherche de financements et de partenariats d'entreprises ainsi que les dépenses liées à la recherche de partenaires institutionnels.

Détail des charges de fonctionnement

En milliers d'euros	2020	2021	% des Emplois 2020	% des Emplois 2021
Coût des services de fonctionnement	8 600	11 372	2,54%	3,14%
Charges de fonctionnement refacturées	4 793	4 991	1,42%	1,38%
Service associatif	867	1 028	0,3%	0,3%
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	14 260	17 391	4,2%	4,8%

L'administration et le fonctionnement général de l'Association MSF sont assurés depuis le siège. Les coûts des services de fonctionnement s'élèvent à 11 372 milliers d'euros. Ils correspondent principalement aux activités des directions générale,

financière et juridique, des activités de gestion des ressources humaines non opérationnelles, de communication interne ainsi que les dépenses relatives à la gouvernance associative (Conseils d'Administration et Assemblée Générale) à ceux-ci s'ajoute l'animation du réseau associatif pour 1 028 milliers d'euros. En 2021 les frais de fonctionnement comportent les dépenses relatives aux activités de fonctionnement de WaCA (West & Central Africa), la nouvelle unité opérationnelle de MSF basée en Côte d'Ivoire. Ces activités totalisent 1 996 milliers d'euros.

Certains satellites dépourvus de structures de fonctionnement propres bénéficient d'un appui administratif de l'Association donnant lieu à refacturation (1 891 milliers d'euros) auxquels s'ajoutent les charges refacturées aux autres sections du mouvement MSF concernant la mise à disposition de moyens matériels et humains par le siège de l'Association (3 101 milliers d'euros).

Dotations aux provisions et dépréciation

Les dotations aux provisions et dépréciations représentent 6 088 milliers d'euros sur l'exercice contre 1010 milliers d'euros en 2020. Elles concernent les missions pour 1 298 milliers d'euros pour couvrir les risques de contentieux et 2 727 milliers d'euros pour couvrir des fermetures de projets.

Report en fonds dédiés de l'exercice

Les ressources affectées non utilisées s'élèvent à 1 810 milliers d'euros et correspondent pour 184 milliers d'euros à des fonds perçus pour le financement d'implantation sur les terrains d'intervention d'équipements de traitement des déchets et des eaux usées et 1 626 milliers d'euros pour le financement des activités futures de WaCA. (Voir paragraphe « Fonds dédiés » du 4.1 Détail du passif)

6.4 Les produits par origine

En milliers d'euros	2020	2021	% des Ressources 2020	% des Ressources 2021
Dons et legs des particuliers collectés en France et aux				
Emirats-Arabes-Unis	78 938	76 790	21,9%	20,1%
Dons des particuliers collectés par MSF-Australie, MSF- Japon, MSF-USA et autres sections MSF	169 048	203 323	47,0%	53,3%
Autres fonds privés collectés par les sections MSF	67 878	64 529	18,9%	16,9%
Autres fonds privés collectés en France et aux Emirats- Arabes-Unis	8 372	4 438	2,3%	1,2%
Ressources privées issues de la recherche de fonds	324 237	349 080	90,1%	91,6%
Subventions et autres concours publics	4 571	5 753	1,3%	1,5%
Ressources issues de la recherche de fonds	328 807	354 833	91,4%	93,1%
Ressources issues des activités liées à la mission sociale	17 052	15 644	4,7%	4,1%
Autres ressources	12 890	9 705	3,6%	2,5%
Autres produits	29 942	25 348	8,3%	6,7%
TOTAL RESSOURCES	358 750	380 181	99,7%	99,7%
TOTAL RESSOURCES	330 730	300 101	33,170	33,770
Report des ressources affectées non utilisées	176	184	0,0%	0,0%
Reprises de provisions	904	808	0,3%	0,2%
TOTAL PRODUITS	359 830	381 173	100,0%	100,0%

En 2021, les ressources privées issues de la recherche de fonds s'élèvent à 349 080 milliers d'euros contre 324 237 milliers d'euros sur 2020.

Parmi celles-ci:

- 81 228 milliers d'euros ont été collectés en France et aux Emirats contre 87 310 milliers d'euros en 2020. Ils comprennent 76 871 milliers d'euros de générosité du public collectée auprès des particuliers, 3 048 milliers d'euros de mécénat, 964 milliers d'euros de contributions financières, 331 milliers d'euros de produits solidaires issus de la boutique MSF, de redevances de partenariats et de produit des ventes de guides MSF ainsi que 14 milliers d'euros de cotisations.
- Les dons collectés en France et aux Emirats affectés à des programmes spécifiques représentent 3 349 milliers d'euros sur les 79 919 milliers d'euros de générosité du public y compris le mécénat, dont ceux constitutifs du « fonds d'urgence » pour 351 milliers d'euros, alloués aux activités d'urgence : COVID France (51 milliers d'euros), Haïti (50 milliers d'euros), Madagascar (200 milliers d'euros) et Yémen (50 milliers d'euros).
- 267 852 milliers d'euros ont été collectés par les sections du mouvement Médecins Sans Frontières contre

236 926 milliers d'euros en 2020. Les dons reçus des particuliers représentent 76 % des fonds collectés par les sections MSF, les 24 % restant correspondant aux dons des entreprises et des autres institutions privées.

En milliers d'euros		2020	2021
MSF USA	Dons des particuliers	98 943	135 255
	Autres fonds privés	55 003	53 022
Ressources privées issues de la recherche de fonds		153 945	188 277
	Dana das residentias	40.006	22.222
MSF Australie	Dons des particuliers	19 386	23 230
	Autres fonds privés	6 999	5 705
Ressources privées issues de la recherche de fonds		26 384	28 935
MSF Japon	Dons des particuliers	48 136	43 403
	Autres fonds privés	5 877	2 269
Ressources privées issues de la recherche de fonds		54 013	45 672
Autres MSF	Dons des particuliers	2 584	1 436
	Autres fonds privés	0	3 533
Ressources privées issues de la recherche de fonds		2 584	4 969
Total	Total Dons des particuliers	169 048	203 323
	Total Autres fonds privés	67 878	64 529
	Total Général	236 926	267 852

Les contributions des sections, américaine, australienne et japonaise représentent 262 883 milliers d'euros, en hausse de 12 % par rapport à 2020.

Au total, les ressources provenant de la générosité du public (GP) reçues directement ou indirectement par l'Association s'élèvent à 348 377 milliers d'euros contre 322 197 milliers d'euros en 2020 en hausse 8%.

23% des montants de GP ont été collectés en France et aux Emirats (26% en 2020).

Les subventions et autres concours publics correspondent aux financements institutionnels octroyés par des agences d'aide internationales et gouvernementales, ainsi que des collectivités locales. Elles s'élèvent à 5 753 milliers d'euros (contre 4 571 milliers d'euros en 2020), dont 26% consentis par Unitaid (1 513 milliers d'euros), 65% par le gouvernement Canadien (3 752 milliers d'euros), 7% par l'ARS Ile de France (386 milliers d'euros) et moins de 2% par d'autres bailleurs institutionnels (102 milliers d'euros).

Les autres produits recouvrent des ressources issues des activités liées aux missions sociales à hauteur de 16 298 milliers d'euros et d'autres ressources pour 9 051 milliers d'euros.

- Les ressources issues des activités liées aux missions sociales correspondent :
 - ✓ Aux produits de refacturation des dépenses engagées par la section française de MSF dans le cadre des missions menées conjointement ou pour le compte d'autres sections MSF (15 643 milliers d'euros contre 17 051 milliers d'euros en 2020). Cette baisse s'explique principalement par l'impact des

- déplacements et mises à disposition de personnel liées aux contraintes de la pandémie du COVID.
- ✓ Aux produits de refacturation des dépenses de production des guides médicaux MSF (1 milliers d'euros contre 1 milliers d'euros en 2020).

• Les autres ressources comprennent :

- ✓ Les produits de refacturation des dépenses engagées par l'Association MSF pour assurer le fonctionnement de ses satellites et les refacturations hors missions sociales aux sections MSF (1 853 milliers d'euros contre 1 871 milliers d'euros en 2020)
- ✓ Les produits financiers incluant les intérêts et les gains de change, les plus-values générées par les placements (3 186 milliers d'euros contre 7 422 milliers d'euros en 2020),
- ✓ Les autres produits de refacturation aux sections MSF et non liés aux missions sociales (3 092 milliers d'euros de produits contre 2 927 milliers d'euros en 2020),
- ✓ Les produits exceptionnels (480 milliers d'euros contre 555 milliers d'euros en 2020) liés principalement aux ventes d'équipement sur les terrains à la suite de leur renouvellement,

Les autres produits d'exploitation pour 1 057 milliers d'euros, dont 366 milliers d'euros de production immobilisées dans le cadre de la mise en place du nouvel outil de gestion RH.

Les reprises de provisions de l'année s'élèvent à 808 milliers d'euros.

L'utilisation sur l'exercice des fonds dédiés antérieures correspond pour 184 milliers d'euros au financement des activités d'implantation sur les terrains d'intervention d'équipements de traitement des déchets et des eaux usées.

7. LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2021 a été établi selon le règlement n°2018-06 qui précise l'utilisation de la générosité du public reportée dans la colonne « Dont générosité du public » du compte de résultat par origine et destination (CROD)

Le CER rend compte de l'utilisation de la générosité du public (GP) collectée sur l'exercice pour financer les dépenses de l'exercice. Il est complété par un tableau qui récapitule les ressources de GP disponibles en début d'exercice, celles issues du résultat de l'exercice, celles utilisées pour financer les investissements de l'année. Les désinvestissements nets d'actifs antérieurement financés par la GP, intervenus sur l'exercice, constituent un abondement du même montant des ressources de GP de l'année.

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE	2021	2020	RESSOURCES DE L'EXERCICE	2021	2020
1 – MISSIONS SOCIALES	294 923	278 532	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	14	22
- Actions réalisées par l'organisme	4 645	5 511	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	266	9	- Dons manuels	71 809	69 772
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	5 062	9 275
- Actions réalisées par l'organisme	287 050	266 506	- Mécénats	3 048	5 525
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	2 961	6 506	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	268 444	237 603
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	15 377	13 842			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	15 254	13 746			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	124	95			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	11 822	8 633			
TOTAL DES EMPLOIS	322 122	301 006	TOTAL DES RESSOURCES	348 377	322 197
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 626	162	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	157	0
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	24 786	21 029	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	348 534	322 197	TOTAL	348 534	322 197

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	84 622	56 898
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	24 786	21 029
(-) Financement du stock d'urgence	1 159	-6 517
(-) Investissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-7 181	-7 615
(+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	417	20 827
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	103 803	84 622

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE		EXERCICE	EXERCICE
		2020		2021	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	78		Bénévolat		
Réalisées à l'étranger	1 784	915	Prestations en nature	1 862	915
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	0	0	Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	0	0			
TOTAL	1 862	915	TOTAL	1 862	915

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	248	91
(-) Utilisation	-157	0
(+) Report	1 626	157
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	1 717	248

Les flux pris en compte sur l'exercice, permettant de déterminer le solde des ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice sont les suivants :

- L'excédent de générosité du public de l'exercice ;
- Le préfinancement des approvisionnements du stock d'urgence dont MSF Logistique assure pour MSF la disponibilité permanente d'une liste d'articles critiques ;
- Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que les avances permanentes de trésorerie accordées aux entités du groupe MSF France et les nouveaux dépôts et cautionnement contractualisés sur les terrains;
- Le remboursement des dépôts et cautionnement de l'exercice, le remboursement des avances de trésorerie par les entités du groupe MSF France, la plus-value de cession des immobilisations acquises en utilisant la GP.

7.1 Ressources liées à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public sont définies comme regroupant les dons manuels des donateurs (personnes physiques ou morales), les legs et autres libéralités collectés en France et à l'étranger directement par l'Association ou par les sections et bureaux étrangers du mouvement MSF qui sont associés à la définition et à la validation du projet opérationnel mis en œuvre par l'Association.

Les sections américaine, japonaise et australienne ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association assurent les collectes en leur nom et sont tenues par le Resource Sharing Agreement, accord financier pluri - annuel international du mouvement MSF de reverser une partie de leur collecte à l'Association. L'ensemble des ressources reçues des sections MSF constituent ainsi des ressources de générosité du public. Elles sont présentées dans la rubrique « Autres ressources liées à la générosité du public » du CROD et du CER, distinctement des montants collectés directement par l'Association.

A ces ressources s'ajoutent les produits issus des intérêts dégagés sur les placements financiers de la générosité du public ainsi que les produits perçus des legs en cours de réalisation (loyers par exemple).

Ne constituent pas des ressources de la générosité du public : les gains de change et les recettes exceptionnelles. Parmi cellesci, seuls les produits de cession d'actifs que la générosité du public a financé avec certitude lors de leur acquisition, constituent eux-mêmes des ressources de générosité du public.

7.2 Mode de financement des emplois et immobilisations et affectation des ressources collectées auprès du public

L'Association utilise ses ressources pour financer ses emplois et ses investissements en application des principes et des critères de priorité suivants :

Dans le respect de la volonté des donateurs et testateurs, les dons et libéralités affectés sont intégralement alloués aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une urgence aux opérations d'un pays donné ou à une thématique particulière).

- Dans le respect de ses engagements contractuels, l'Association alloue les ressources aux dépenses concernées conformément aux clauses contractuelles (par exemple : financements institutionnels).
- Les dépenses engagées pour le compte des satellites du groupe MSF-France, pour les sections du Mouvement MSF ou pour d'autres acteurs et partenaires sont financées par les ressources générées par ces activités (par exemple : produit des refacturations aux satellites et sections MSF).

Les ressources de générosité du public non encore utilisées après application de ces différents principes, sont allouées aux emplois restant à financer à hauteur de ce que représentent dans le total des ressources non encore utilisées, les seules ressources collectées auprès du public. Ce ratio « R » détermine la proportion de générosité du public non encore affectée à utiliser pour le financement des emplois restants.

La règle de financement des acquisitions d'immobilisations est différente de celle des emplois en ce qu'elle prévoit que la générosité du public les finance 100 % des investissements de l'année sans application du ratio « R » défini précédemment.

Tout encaissement relatif à une diminution des immobilisations sur l'exercice (cessions d'actifs, remboursement de caution ou d'avance sur titres participation) vient abonder la générosité du public à la clôture de cet exercice. En revanche, les mises au rebut d'actifs qui ne s'accompagnent pas d'un encaissement sont sans effet sur le montant de générosité du public de l'exercice.

7.3 Utilisation de la générosité publique par catégorie d'emploi

Selon les principes décrits précédemment, l'Association MSF a utilisé 322 122 milliers d'euros de ressources de Générosité du Public (GP) collectée sur l'exercice 2021 qui représentent 92% des dons et libéralités reçus du public sur l'année. Les ressources collectées auprès du public dans l'année sont affectées aux différentes catégories d'emplois du CER comme suit :

- 294 923 milliers d'euros pour financer les missions sociales, soit 92% des ressources de GP utilisées en 2021;
- 15 377 milliers d'euros pour financer les frais de recherche de fonds, soit 5% des ressources de GP utilisées en 2021;
- 11 822 milliers d'euros pour financer les frais de fonctionnement soit 3% des ressources de GP utilisées en 2021.

Les flux d'investissement et de désinvestissement de l'année entraînent :

- une consommation de la GP dans le cas d'acquisitions ou d'augmentation d'actifs corporels, incorporels ou financiers (les actifs financiers regroupant les titres sur participation de l'Association dans la SCI MSF, les créances sur participation de l'Association dans ses satellites et les dépôts de cautionnement sur les missions)
- l'abondement des ressources de GP dans le cas de cession ou de remboursement d'actifs initialement financés par la GP.

En application de ce principe de financement, la générosité du public est consommée à hauteur de :

• 5 447 milliers d'euros de trésoreries avancées aux satellites de l'Association dont 423 milliers d'euros à la Fondation

pour les travaux qu'elle a engagés à la demande de l'Association sur le site de Mérignac, 1 568 milliers d'euros à la SCI pour l'exploitation du siège de l'Association dont elle est propriétaire, et 3 452 milliers d'euros à Epicentre pour les études épidémiologiques commandées par les missions)

- 1 212 milliers d'euros pour acquérir de nouvelles immobilisations,
- 522 milliers d'euros pour financer les engagements de caution donnés sur les missions.

Cumulées, ces consommations représentent 7 181 milliers d'euros de GP utilisée sur l'exercice 2021.

A l'inverse, la diminution du montant du préfinancement de stock d'urgence convenu avec MSF Logistique pour 1 159 milliers d'euros, ainsi que la restitution des cautions pour 417 milliers d'euros se traduit par un total de 1 576 milliers d'euros de générosité du public abondés au 31 décembre 2021.

Il résulte des utilisations nettes de la générosité du public ci-avant mentionnées, un solde de ressources de générosité publique non affectée et non utilisée au 31 décembre 2021 de 103 803 milliers d'euros.

En conclusion, la générosité du public de l'exercice finance ainsi sur l'année 2021 :

- Une part stable de 92 % des emplois de missions sociales, 100 % du total des acquisitions d'immobilisations, de la participation nette de l'Association au financement de ses satellites et de la variation annuelle des dépôts et cautionnements,
- 95 % des frais de recherche de fonds (93 % en 2020),
- 68% des frais de fonctionnement (61 % en 2020).